

## Le groupe APRIL se mobilise en faveur de ses 25 000 clients professionnels de santé

Parce qu'ils sont en première ligne dans la lutte contre l'épidémie de COVID-19 et dans l'accompagnement des personnes touchées par le virus, le groupe APRIL met en place un dispositif spécifique pour soulager ses 25 000 clients professionnels de santé, en ouvrant, en accès illimité et gratuit, son programme d'accompagnement « For Me by APRIL » et en leur offrant une couverture prévoyance pour une durée de 3 mois.

### Accompagner les soignants dans la gestion de leur quotidien avec le programme « For Me by APRIL »

Fortement mobilisés en cette période exceptionnelle, les professionnels de santé ont peu de temps à consacrer à la gestion de leur quotidien, qu'il s'agisse de la recherche d'une garde pour leurs enfants ou des proches dépendants, des formalités administratives ou pour organiser une consultation médicale pour eux ou leur famille. Le groupe APRIL met à leur<sup>1</sup> disposition, pendant 6 mois, **un accès illimité et gratuit à son programme d'accompagnement « For Me by APRIL »** pour les accompagner et les soutenir en cas d'imprévus ou de difficultés.

Créé en 2015 par APRIL pour ses collaborateurs, puis déployé au sein d'entreprises clientes, « For Me by APRIL » permet aux professionnels de santé d'accéder à **une offre de services médicaux, sociaux, psychologiques et juridiques délivrés par une équipe d'experts qualifiés, accessibles simplement par un numéro dédié gratuit.**

 <p><b>Un soutien psychologique pour vous écouter et échanger</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement individuel et personnalisé pour votre vie privée et professionnelle</li></ul>	 <p><b>Une assistance sociale et familiale pour entourer vos proches</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aide dans vos démarches administratives</li><li>• Conseils en cas de difficultés (financières, logement, garde d'enfant, parent isolé...)</li></ul>	 <p><b>Une assistance santé pour prendre soin de vous</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Consultation médicale à distance</li><li>• Renouvellement d'ordonnance et suivi de vos résultats d'analyse</li></ul>	 <p><b>Une assistance juridique pour mieux vous protéger</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conseils et informations dans tous les domaines du droit</li><li>• Mise en relation avec un avocat</li></ul>
---	---	--	--

<sup>1</sup> Clients d'APRIL Santé Prévoyance et d'APRIL Entreprise Est

### CONTACT PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf  
06 63 80 87 54  
baptiste.romeuf@insign.fr

### Protéger les proches des soignants par une couverture d'assurance prévoyance

En étant en première ligne, les personnels soignants risquent leur vie pour celle des autres. APRIL leur offre **une couverture prévoyance « Tempo Soutien Soignants »<sup>2</sup> pour protéger leur famille. En cas de décès lié au Covid-19 du soignant titulaire du contrat, un capital de 50 000 € est versé à ses proches pour les aider à faire face les premiers mois, ainsi qu'une rente éducation de 250 € / mois pour ses enfants à charge.**

Cette garantie est activable immédiatement, gracieusement et sans aucune formalité médicale pour une durée de trois mois, simplement en remplissant un formulaire.



*« Le groupe APRIL a pour mission d'accompagner ses clients dans les moments difficiles. Nous sommes là pour tous et dans la durée. A l'heure de l'urgence sanitaire, nous nous sommes mobilisés avec le soutien de notre compagnie d'assurance, Axéria Prévoyance, et de l'Association des Assurés APRIL, afin d'aider les personnels soignants qui risquent leur vie et sacrifient leur équilibre familial pour le nôtre. Nous voulons leur dire merci et prendre soin d'eux, à notre tour. » - Eric Maumy, CEO du groupe APRIL.*

#### A PROPOS DU GROUPE APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 22 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Plus de 3 000 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance autour de cinq marchés d'expertise (emprunteur, santé internationale, Pros/TPE, santé et prévoyance locales, dommage de niches) pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Le groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 1 017,3 millions d'euros.

---

<sup>2</sup> Clients ayant souscrit un contrat d'assurance santé chez APRIL Santé Prévoyance.

#### CONTACT PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf  
06 63 80 87 54  
baptiste.romeuf@insign.fr

